

FÉVRIER 2023

RAPPORT DES VOTES CANADIENS CA100+ EN 2022

INVESTORS *for*
 PARIS COMPLIANCE

RÉSUMÉ

- Les investisseurs proclament leur adhésion à « Climate Action 100+ » comme indicateur de leur engagement envers la protection du climat. Mais une analyse des votes par procuration de signataires canadiens au CA100+ pendant la saison 2022 des AGA en Amérique du Nord met quelques-unes de ces revendications en doute.
- Parmi les 19 signataires canadiens au CA100+ évalués dans ce rapport, seuls trois ont systématiquement soutenu les 23 résolutions d'actionnaires choisis en lien avec le climat (Bâtirente, Genus Capital et Vancity Investment Management), alors que beaucoup n'en ont soutenu que moins d'un tiers (Ontario Teachers' Pension Plan, Alberta Investment Management Corporation, Manulife Investment Management, Guardian Capital, RBC Global Asset Management et Beutel Goodman, par exemple).
- À la lumière des tendances de vote de l'année dernière, il apparaît que des conseils d'orientation et des critères de signataires plus clairs de la part du CA100+ sont nécessaires. Pour des conseils sur un vote par procuration qui respecte les principes de protection du climat, veuillez consulter notre rapport connexe, en anglais, intitulé « *Guide to investor climate engagement with public companies* » (Guide pour la mobilisation climatique des investisseurs de sociétés publiques).

TABLE DES MATIÈRES

Climate Action 100+ et le Canada	3
Le vote par procuration en lien avec le climat	4
Conclusions principales	5
Le défi du vote consultatif	7
Une étude de cas: Enbridge	9
Annexe A: Votes choisis en lien au climat de signataires canadiens au CA100+	10
Annexe B: Résolutions d'actionnaires analysées	11
Annexe C: Notre méthode	12

CLIMATE ACTION 100+ ET LE CANADA

- Climate Action 100+ (« CA100+ ») est la plus importante organisation au monde de mobilisation climatique menée par des investisseurs. Presque la moitié de tous les actifs gérés à l'international y sont engagés. Des 700 investisseurs signataires, 36 sont des propriétaires ou des gestionnaires d'actifs canadiens.
- CA100+ encourage les plus grands émetteurs du monde (qui comptaient cent à l'origine, devenus 167, et dont 54 sont situés en Amérique du Nord et six sont des sociétés canadiennes) à décarboniser. Son approche consiste à fournir des évaluations publiques des stratégies carboneutres des sociétés ciblées (voir l'image 1 pour un exemple) puis de mener des équipes de mobilisation chapeautés par des investisseurs afin d'inciter des améliorations au sein des sociétés ciblées. Cette mobilisation inclut des rencontres avec les sociétés cibles ainsi que l'encouragement de vote contre des directeurs qui ne démontrent pas d'amélioration.
- L'efficacité du CA100+ a maintes fois été remise en question. Plusieurs études américaines et européennes démontrent une incohérence importante entre les tendances de vote des signataires au CA100+ et les principes du CA100+¹. De plus, il existe peu de preuves que ces efforts de mobilisation aient eu pour résultat une amélioration significative des efforts climatiques des sociétés ciblées.
- Engagement climatique Canada (ECC) a été fondé en 2022 dans le but de refléter l'approche du CA100+ auprès d'autres grands émetteurs canadiens. ECC n'a pas encore eu assez de temps d'établir un bilan d'efficacité.
- En tant qu'association de défense des intérêts climatiques des actionnaires basée au Canada, nous voulions évaluer les tendances de vote par procuration d'investisseurs canadiens engagés à appliquer les meilleures pratiques en matière de protection du climat. Cette analyse se concentre sur les tendances de vote en 2022 de 19 signataires canadiens au CA100+ au sujet de 23 propositions de résolutions d'actionnaires en lien avec le climat en Amérique du Nord. (Pour un résumé de notre méthode de sélection d'investisseurs et de résolutions, veuillez consulter l'Annexe C.)

1 Voir, par exemple, (en anglais), Share Action (UK), Power in Numbers? An assessment of CA100+ engagement on climate change (mai 2022) ; Majority Action (US), Fulfilling the Promise: How Climate Action 100+ Investor-Signatories Can Mitigate Systemic Climate Risk (mars 2022).

Évaluation par Climate Action 100+ de sociétés en 2022

CADRE DES ÉVALUATIONS	CNRL	ENBRIDGE	IMPERIAL OIL	SUNCOR	TC ENERGY	TECK
Ambition carboneutre d'ici 2050 (ou plus tôt)	✗	—	✗	—	—	✓
Cible(s) de réduction d'émissions de GES à long-terme (2036-2050)	—	—	—	—	—	✓
Cible(s) de réduction d'émissions de GES à moyen-terme (2026-2035)	✗	—	—	✗	—	—
Cible(s) de réduction d'émissions de GES à court-terme (jusqu'en 2025)	—	✗	—	✗	✗	—
Stratégie de décarbonisation (livraison de cibles)	✗	—	✗	✗	—	✓
Alignement du capital	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Action en politique climatique	—	—	—	—	—	—
Gouvernance climatique	✓	—	—	—	—	—
Transition équitable [beta]	○	○	○	○	○	○
Divulgence TCFD	—	✓	—	—	—	✓

 Non, ne répond à aucun critère

 Partiel, répond à quelques critères

 Oui, répond à tous les critères

 Sans évaluation, pour l'instant

Image 1. Évaluations CA100+ des six sociétés canadiennes ciblées en 2022.

LE VOTE PAR PROCURATION EN LIEN AVEC LE CLIMAT

- Les signataires au CA100+ proclament leur engagement pour la protection du climat sur leurs sites internet et dans leurs rapports d'ESG, et indiquent que leur engagement pour la protection du climat est un pilier central de leur stratégie carboneutre.
- De façon générale, cet engagement se trouve en position de priorité devant le désinvestissement dans les stratégies de décarbonisation de portfolio. Cela dit, il est rare qu'un engagement de ce genre soit clairement défini et, souvent, il s'entend derrière des portes closes et sans politique d'intensification explicite. Cette approche est parfois connue en anglais sous l'expression « *tea and biscuits* », c'est-à-dire « thé et petits-fours », pour son manque de sérieux.
- Une politique d'intensification est la clé de voûte d'un engagement efficace à la protection du climat et peut aller de la soumission ou du vote en soutien à des résolutions d'actionnaires en lien avec le climat, jusqu'au vote contre certains directeurs et finalement au désinvestissement. Pour connaître les meilleures pratiques en matière de mobilisation climatique auprès de sociétés publiques, dont le vote par procuration, consultez notre [Guide](#) (en anglais).
- CA100+ s'attend à ce que les signataires usent de leur droit de vote de façon autonome, en accord avec leurs devoirs fiduciaires. Mais, en signant le CA100+, les signataires reconnaissent de façon explicite le lien direct entre leurs devoirs fiduciaires et la mobilisation pour s'assurer que les sociétés agissent de façon à mettre en place un avenir à 1,5 degrés Celsius.
- Il est donc logique que tout signataire au CA100+ userait de son droit de vote par procuration afin de soumettre ou de soutenir des propositions raisonnables de résolutions d'actionnaires en lien avec le climat dans les cas où une société aurait reçu une piètre évaluation de la part du CA100+ ou lorsqu'il y aurait autrement des preuves claires que la société ne s'engage pas de façon satisfaisante en ce qui concerne les trois centres d'intérêts climatiques du CA100+, qui sont :
 1. une meilleure gouvernance climatique ;
 2. la réduction des émissions à travers toute la chaîne des valeurs, en lien avec un avenir à 1,5 degrés Celsius ; et
 3. une meilleure divulgation corporative
- En effet, le CA100+ signale, aux sociétés évaluées par lui, toute proposition pertinente en relation avec le climat afin de rendre plus simple ce processus aux signataires. D'autres organisations bien respectées signalent tout autant les résolutions significatives en matière de climat (dont UNPRI, CERES et ICCR).²

² www.climateaction100.org/approach/proxy-season/.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Les tendances de vote varient de façon importante parmi les 19 signataires canadiens au CA100+ analysés, avec plus de la moitié votant généralement contre les résolutions en lien avec le climat (voir la table 1).

- Quelques investisseurs (3/19) **ont soutenu les résolutions de façon systématique** (ou se sont abstenus) (Bâtirente, Genus Capital, Vancity Investment Management)
- Quelques investisseurs (6/19) **ont voté plus souvent pour les résolutions que contre** (Investment Management Corporation of Ontario, University Pension Plan, Addenda, AGF Investments, Canada Post Corporation Pension Plan, British Columbia Investment Management Corporation).
- La plupart des investisseurs (10/19) **ont voté plus souvent contre les résolutions que pour** (TD Asset Management, NEI Investments, Desjardins, Caisse de Dépôt et placement du Québec, Ontario Teachers' Pension Plan, Alberta Investment Management Corporation, Manulife Investment Management, Guardian Capital, RBC GAM, Beutel Goodman).

Bâtirente et Canada Post Pension Plan étaient les seuls investisseurs (de ceux analysés) ayant participé à la soumission de ces résolutions (voir l'Annexe B). Bâtirente a aussi soumis et retiré à CIBC et Imperial.

- La soumission de résolutions d'actionnaires en lien avec le climat est un volet important de l'engagement pour la protection du climat. Voir notre Guide connexe (en anglais) pour d'autres meilleures pratiques.

Les résolutions n'ont pas toutes été dignes de soutien (voir la table 2).

- Les votes ont été influencés de façon très importante par les conseils des deux plus grands services de vote par procuration : ISS et Glass Lewis.
- Les résolutions touchant au vote consultatif (« *Say on Climate* ») ont été mal reçues (voir l'encadré).
- Les résolutions proposées au sein d'institutions financières ont reçu moins de soutien que celles proposées au sein des sociétés énergétiques.
- Les tendances notées ci-dessus (c'est-à-dire au sujet du vote consultatif et des votes auprès des institutions financières) étaient courantes parmi les résolutions canadiennes analysées mais pas parmi les résolutions américaines analysées. Cette différence explique, de façon partielle, pourquoi plusieurs investisseurs ont rarement voté pour les résolutions canadiennes mais ont, de façon générale, soutenu les résolutions américaines (TD Asset Management, Desjardins, CDPQ, Ontario Teachers' PP et AIMCO, par exemple).

TABLE 1. TENDANCES DE VOTE EN 2022 DE SIGNATAIRES CANADIENS AU CA100+ CHOISIS AU SUJET DE 23 RÉOLUTIONS D'ACTIONNAIRES LIÉES AU CLIMAT EN AMÉRIQUE DU NORD.

Note: Pour plus de détails, voir l'Annexe A ; pour des détails au sujet des résolutions d'actionnaires, voir l'Annexe B ; pour notre méthode, voir l'Annexe C.

	SIGNATAIRE AU CA100+	CONTRE	POUR	ABSTENTION
Quelques investisseurs (3/19) ont systématiquement voté pour (ou se sont abstenus)	Bâtirente		100%	
	Genus Capital Mngmt		77%	23%
	VCIM		62%	38%
Quelques investisseurs (6/19) ont voté plus souvent pour ces résolutions que contre	IMCO	23%	73%	5%
	UPP	18%	82%	
	Addenda	23%	77%	
	AGF Investments	25%	80%	
	BCI	22%	52%	26%
	Canada Post PP	22%	48%	30%
La plupart des investisseurs (10/19) ont voté plus souvent contre ces résolutions que pour	TD Asset Mgmt	57%	45%	
	NEI Investments	58%	42%	25%
	Desjardins GAM	41%	28%	33%
	CDPQ	67%	33%	
	Ontario Teachers' PP	69%	31%	
	AIMCO	70%	30%	
	Manulife Invst. M.	82%	18%	
	Guardian Capital LP	88%	13%	
	RBC GAM	89%	11%	
	Beutel Goodman	91%	9%	
	% POUR	43%	47%	10%

LE DÉFI DU VOTE CONSULTATIF

Le vote consultatif (« *Say on Climate* ») est une résolution soumise par la direction ou par les actionnaires qui demande à la direction de préparer un plan de transition climatique et de faire voter les actionnaires sur son efficacité. Cela ressemble aux résolutions sur la rémunération (« *Say on Pay* »).

Les Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UNPRI) mettent en garde contre ce genre de vote car cela permet la création de plans insuffisants qui seraient approuvés par des actionnaires ne disposant pas de l'expertise nécessaire à l'évaluation de leur efficacité. Ce risque se trouve amplifié par le fait que les propositions de résolutions provenant de la direction bénéficient souvent d'un soutien majoritaire de la part des actionnaires. Du fait de ce risque, UNPRI conseille de ne pas proposer de résolutions de vote consultatif et explique comment éviter tout risque possible quand une résolution de vote consultatif se présente, dont l'abstention ou l'offre d'une analyse détaillée le jour où une résolution semblable est soumise au vote.

Un exemple de meilleure pratique de vote au sujet d'un vote consultatif est celui de BCI qui s'est abstenu de tout vote de ce genre sur la base du raisonnement suivant :

« BCI est fortement engagé dans un dialogue au sujet du changement climatique avec les sociétés portefeuilles. Nous nous attendons à ce que la direction ait une stratégie climatique approuvée par le conseil d'administration et dont les détails sont disponibles aux actionnaires. À notre sens, cependant, une note consultative au sujet du climat n'est pas l'idéal et si une société ne répond pas à nos attentes en ce qui concerne son approche au changement climatique, alors nous voterons contre l'élection des directeurs. »

Un autre bon exemple au sujet du vote consultatif est le raisonnement offert par Vancity Investment Management (VCIM) et Bâtirente, souligné dans le corps de ce rapport.

Le raisonnement derrière le vote est disponible dans à peu près un tiers

des cas. Le plus souvent, la raison justifiant un vote contre une proposition liée au climat était qu'elle était « trop contraignante ».

• Quelques exemples de meilleures pratiques en matière de raisonnement :

► Plusieurs investisseurs (9 sur 19) ont offert un raisonnement pour chacun de leurs votes, ou presque (VCIM, UPP, OTPP, NEI Investments, BCI, Bâtirente, AIMCO, Genus Capital, RBC Global Asset Management).

► VCIM et Bâtirente sollicitent tous les deux les conseils du Groupe Investissement Responsable qui offre les raisonnements cohérents et rationnels suivants :

» Dans le cas des votes consultatifs, l'abstention de VCIM et le vote contre de Bâtirente ont tous les deux été justifiés de la façon suivante :

« Nous sommes d'accord avec le fait que l'approche de la société aux questions du climat et de la divulgation pourrait s'améliorer. Cela dit, notre inquiétude est que l'adoption d'un vote consultatif deviendrait un geste sans fondement, à l'instar, dans certains cas, des votes au sujet de la rémunération de la direction. Notre préférence serait un vote contraignant, tel qu'existe déjà chez certaines sociétés, qui ne serait pas annuel. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. »

- » L'extrait ci-dessous est tiré du raisonnement des deux sociétés en réponse à la résolution soumise auprès de la Banque Royale du Canada par Les Investisseurs pour la conformité aux principes de Paris :

« [...] Mais, alors que la Banque Royale dit vouloir atteindre la cible de l'accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C et de rendre carboneutres ses portefeuilles de prêts d'ici 2050, avec, entre autres, l'application future de cibles basées sur la science, nous trouvons que sa politique comporte des lacunes qui pourraient miner son engagement dans la lutte contre le changement climatique. Par exemple, [...] Nous considérons donc que, malgré certains engagements encourageants de la part de la banque et des efforts fournis par elle jusque-là, il est pertinent et dans l'intérêt des actionnaires de soutenir la proposition. Son adoption pourrait encourager la société à mieux harmoniser son action et sa politique avec son ambition climatique, ce qui permettrait d'atténuer les risques financiers et à la réputation tout en offrant aux investisseurs des informations supplémentaires qui leur permettraient de mieux comprendre comment la banque répond à l'urgence climatique et gère les risques importants qui y sont associés. [...] . »

- UPP a publié son raisonnement pour chacun de ses votes et a voté en soutien à la plupart des résolutions analysées. Dans les cas où l'UPP a voté contre une résolution, son raisonnement présente un guide utile pour une mobilisation future des investisseurs. Par exemple, dans le cas de la résolution soumise auprès de TD appelant à « la cession de nouveau financement de pétrole et de gaz », l'UPP a justifié son vote (contre) ainsi :

« De façon générale, l'UPP soutient l'adoption d'engagements climatiques qui respectent les accords de Paris menés par des cibles carboneutres qui incluent les émissions de GES de types 1, 2 et 3. L'UPP ne soutient pas cette proposition car nous sommes de l'avis que les banques sont on ne peut mieux placées afin de soutenir la transition des clients ayant une voie ouverte vers l'harmonisation avec une trajectoire carboneutre. »

- » Dans l'hypothèse où le défenseur de la résolution avait l'intention seulement de limiter tout nouveau financement pétrolier et gazier au financement qui ne respecterait pas un avenir à 1,5^o Celsius, alors une formulation plus claire de la résolution ou du raisonnement le soutenant et / ou de la communication auprès des investisseurs auraient pu éviter ce vote.
- BCI a voté pour certaines résolutions et contre d'autres et a offert son raisonnement pour tous ses votes. De façon générale, ses votes contre ont été justifiés par le fait que la proposition serait trop contraignante.
 - » Notons que, depuis 2021, la politique de vote par procuration de BCI permet le soutien de résolutions d'actionnaires liées au climat plus contraignantes.³

³ BCI, Proxy Voting Guidelines (2021), numéro 24.

- **Quelques exemples de pratiques mixtes de raisonnement :**

- ▶ AIMCO a voté contre toutes les propositions canadiennes analysées et a publié son raisonnement pour la plupart de ces votes, qui était très souvent contradictoire. Bien que le raisonnement proposé par AIMCO dise soutenir les résolutions d'actionnaires pour le respect du climat, son record de vote dit le contraire.
- ▶ IMCO a publié son raisonnement seulement pour ses votes en soutien à des propositions de résolution et n'a pas expliqué le raisonnement de ses votes contre. En revanche, Addenda n'a offert de raisonnement que pour les résolutions où elle a voté contre.
- ▶ Quelques investisseurs analysés (7 sur 19) n'ont offert aucun raisonnement pour les résolutions analysées (AGF Investments, CDPQ, CPPP, Desjardins, Guardian Capital, Manulife Investment Management, TD Asset Management).

UNE ÉTUDE DE CAS : ENBRIDGE

- Le vote d'Enbridge en 2022 est un bon indicateur du décalage des pratiques de vote des signataires au CA100+.
- La résolution soumise par Les Investisseurs pour la conformité aux principes de Paris reflétait, en gros, les critères appliqués par CA100+ dans son évaluation de sociétés, demandant une meilleure performance sur des éléments tels que les cibles, l'harmonisation des dépenses en capital et les stratégies de décarbonisation. En effet, l'analyse précise d'Enbridge par le CA100+ démontre qu'Enbridge fait défaut sur ces points.
- Toutefois, quand venait le temps de voter sur la proposition Enbridge, seulement 63% des signataires canadiens au CA100+ analysés ont soutenu la proposition de résolution (voir le vote 14 dans la table 2).

ANNEXE B: RÉOLUTIONS D'ACTIONNAIRES ANALYSÉES

Table 3. Le détail de 23 résolutions d'actionnaires majeures liées au climat soumises en 2022 en Amérique du Nord.

*indique que la société a été analysée par CA100+

SOCIÉTÉ	PROPOSITION D'ACTIONNAIRES	VOTE POUR (GLOBALEMENT)	SHAREHOLDER PROPONENT
CANADIENNE			
Imperial*	1. Align capital expenditure with the IEA Net Zero Scenario	1.5%	Aequo (pour Bâtirente)
Brookfield Asset Management	2. Adopt GHG emission reduction targets	19.4%	BCGEU
CIBC	3. Say on climate	24.3%	MÉDAC
RBC	4. Omit fossil fuels and harm to Indigenous Peoples from sustainable finance policy	9%	I4PC
	5. Avoid bank participation in pollution-intensive asset privatizations	6.8%	BCGEU
	6. Say on climate	21.6%	MÉDAC
BMO	7. Say on climate	15.2%	MÉDAC
	8. Adopt a policy to ensure the bank's financing is consistent with IEA's net zero emissions by 2050 scenario	7.6%	Harrington Investments
National Bank	9. Say on climate		MÉDAC
Bank of Nova Scotia	10. Say on climate	20.7%	MÉDAC
	11. Set up a climate change and environment committee	9.2%	MÉDAC
TD	12. Adopt a policy of not financing new fossil fuel supply	6.5%	Sum of Us
	13. Say on climate	27%	MÉDAC
Enbridge*	14. By the end of 2022 strengthen net zero commitment such that it is consistent with a science-based, net zero target	22.7%	I4PC
AMÉRICAINNE			
Valero*	15. Adopt GHG Reduction Targets	47.1%	Mercy Investment Services, Inc.
ExxonMobil*	16. Adopt GHG Reduction Targets	27.1%	Follow This
	17. Report on Climate Change Financial Risks	51%	Christian Brothers Investment Services
Costco	18. Adopt GHG reduction targets	70%	Green Century Capital
Conoco Philips*	19. Adopt GHG reduction targets	41.8%	Follow This
Phillips 66*	20. Adopt GHG reduction targets	36.2%	Follow This
Chevron Corp.*	21. Adopt GHG reduction targets	32.6%	Follow This
Caterpillar Inc.*	22. Report on GHG Emissions Targets	96.5%	As You Sow, SHARE, CPPP
Boeing Co.*	23. Report on Alignment with CA100+ Benchmark Net Zero Indicator	91.4%	As You Sow

ANNEXE C: NOTRE MÉTHODE

LA SÉLECTION DES INVESTISSEURS

- Le processus de sélection des signataires canadiens au CA100+, qui a eu pour résultat la sélection des 19 investisseurs* analysés dans ce rapport (choisis parmi les 36 investisseurs canadiens signataires au CA100+), est basé sur des données disponibles à la fin du dernier quart 2022.

**NB : BCI vote de la part de BC Municipal Pension Plan qui est également signataire au CA100+.*

- Notre recherche de données s'est fondée sur :
 - ▶ l'analyse de votes par procuration dans la base de données Insightia ;
 - ▶ l'analyse des sites d'investisseurs, dans les cas où les données n'étaient pas disponibles sur Insightia ; et
 - ▶ pour tout autre investisseur, l'envoi direct de courriels pour leur demander plus d'informations.
- Tous les investisseurs analysés ont également eu l'occasion de vérifier les données de vote par procuration.
- Dans certains cas, des investisseurs n'ont pas été inclus, malgré la disponibilité de données :
 - ▶ Dans les cas où l'investisseur avait un grand nombre de votes partagés entre plusieurs fonds d'investissement, leur historique de vote a été omis (c'est le cas de deux investisseurs : Fidelity Investments Canada et IG Wealth).
 - ▶ Dans les cas où l'investisseur ne votait pas pour son propre chef, il a été omis (University of Toronto Asset Management Corporation, par exemple).

LA SÉLECTION DE PROPOSITIONS DE RÉOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

- Notre analyse s'est concentrée sur une sélection canadienne et américaine de propositions de résolutions d'actionnaires liées au climat pendant la saison 2022 des AGA.
- Elles ont été choisies à la fois parmi la liste de « *Flagged Votes* » (votes signalés) créée par CA100+⁴ et parmi la base de données Ceres de propositions de résolutions d'actionnaires liées au climat et à la durabilité (*Climate and Sustainability Shareholder Resolutions Database*).⁵
- De façon globale, moins de sociétés canadiennes ont été évaluées par CA100+ que de sociétés américaines du fait de leur taille relative et de leur impact climatique relatif. Ce qui veut dire qu'un plus grand nombre de sociétés américaines ciblées par des propositions de résolutions avaient été évaluées par CA100+ (7 sur 8) par rapport aux sociétés canadiennes ciblées (2 sur 9).

4 Voir: www.climateaction100.org/approach/proxy-season/.

5 Voir: engagements.ceres.org/.

- Les propositions ont été sélectionnées afin de représenter une variété de sociétés cibles, dont des propositions visant :
 - ▶ des institutions financières canadiennes ;
 - ▶ des sociétés pétrolières et gazières canadiennes et américaines ; et
 - ▶ d'autres grandes sociétés avec d'importantes émissions dans la chaîne des valeurs (comme Costco, Caterpillar et Boeing, par exemple).

- Les propositions ont également été sélectionnées afin de représenter toute une gamme de styles de propositions pour encourager une meilleure action climatique, dont :
 - ▶ des demandes de mise en place de votes consultatifs sur le plan de transition d'une société donnée (appelés « *Say on Climate* » en anglais) ;
 - ▶ l'adoption d'une politique de cession d'exploration et de développement pétrolier et gazier ;
 - ▶ la mise à jour de critères de finance durable afin d'exclure l'activité associée aux combustibles fossiles et les projets en opposition aux peuples autochtones ;
 - ▶ le rejet de toute participation bancaire à la privatisation d'actifs à émissions importantes en pollution ;
 - ▶ l'adoption d'une politique pour s'assurer que le financement de la banque est en ligne avec le scénario carboneutre à l'horizon 2050 de l'AIE ;
 - ▶ la mise en place / la production de rapports sur les cibles de réduction des émissions ;
 - ▶ la mise en place d'un comité sur le changement climatique et l'environnement ;
 - ▶ la production d'un rapport de risques financiers liés au changement climatique ;
 - ▶ l'adoption d'une politique de non-financement de nouvelles sources de combustibles fossiles, dont le financement de sociétés qui explorent ou développent des réserves pétrolières et gazières non-développées ;
 - ▶ l'alignement de son engagement carboneutre avec une cible carboneutre basée sur la science ; et
 - ▶ la production d'un rapport sur l'alignement avec l'indicateur carboneutre repère de CA100+.